

## Conférence au Comité des Régions sur les risques naturels transfrontaliers

Co-organisée par le Comité des Régions et la MOT, cette conférence a réuni plus de 60 personnes, le 3 février 2017 à Bruxelles. Son objectif était de présenter des bonnes pratiques en matière de prévention des risques naturels et de gestion de crise en transfrontalier : feux de forêt (ES-PT), inondations dans l'Eurorégion Nisa (DE-CZ-PL), risques sismiques dans les Alpes (FR-IT-CH), risques en zone de montagne (FR-ES) et plus généralement protection civile (GECT Euregio Senza Confini IT-AT). Ces cas concrets ont permis d'identifier des obstacles à la coopération comme la méconnaissance du système institutionnel et des interlocuteurs du pays voisin, la contradiction

entre les procédures administratives des Etats, le manque d'équipement ou de capacité linguistique pour communiquer. Entre autres solutions, la Commission européenne a présenté les outils de financement disponibles ainsi que sa démarche globale concernant les obstacles à la coopération (la "Cross-border review"). La MOT est intervenue pour souligner la nécessité de renforcer le dialogue multiniveau sur chaque frontière. Le débat s'est situé dans un contexte européen et mondial avec un Avis du Comité des Régions et la nouvelle Stratégie de Réduction des Risques de l'ONU en préparation. [Plus d'infos](#)



## Le projet ALARM : "Pour une sécurité sans frontières"

"Un bassin de vie et de risques commun ne doit pas connaître d'obstacles à la réalisation des missions des services de secours en situation d'urgence." Identifier les risques existants, apprendre à collaborer au quotidien pour mieux réagir en situation d'urgence, et promouvoir une culture citoyenne de la sécurité civile, telle est l'ambition du projet ALARM, qui réunit 26 partenaires français et belges. Cette initiative tripartite "France-Wallonie-Flandre" vise à

développer une coopération transfrontalière opérationnelle entre les acteurs de la sécurité civile de part et d'autre de la frontière franco-belge aux différents niveaux (analyse des risques, planification, gestion de crise) et sur un large spectre de risques transfrontaliers. Le projet se déploie autour de trois axes :

- Une gestion intégrée des risques, avec la mise en place d'une plateforme d'échanges.
- Une coopération opérationnelle "au quotidien",

avec l'élaboration d'un schéma transfrontalier d'analyse et de couverture des risques (STACR) et des actions en faveur d'une meilleure communication entre les services de secours.

- L'implication des pouvoirs locaux et des populations.

Le projet, dont la conférence de lancement a eu lieu le 31 janvier 2017, s'étalera jusqu'en 2020. Il est co-financé par le programme Interreg VA France-Belgique. [Plus d'infos](#)

# ÉVÉNEMENTS

## 20<sup>ème</sup> Assemblée générale de la MOT :

Les 15 et 16 mars 2017 à Belval (Luxembourg) et Villerupt (France), à l'invitation du GECT Alzette Belval :

- 15 mars 2017 : instances de la MOT  
- 16 mars 2017 : visites de terrain (Belval et Micheville), présentation du GECT Alzette Belval, plateforme des techniciens

**Vous pouvez vous inscrire jusqu'au 1<sup>er</sup> mars ! [Plus d'infos](#)**

**Seconde rencontre transfrontalière du projet Interreg PASSAGE**, 13 mars 2017 à St Margaret's Bay, Kent

**Castle Talks** "Conflict and Cooperation at EU Borders: European borders as models of cooperation: What if the border comes back in Europe?", 20 et 21 mars 2017 à Strasbourg

**Journée d'étude** "La diplomatie des collectivités territoriales, des années 1980 à nos jours", 21 et 22 mars 2017 à Strasbourg

**4<sup>ème</sup> Forum des Régions Ultrapériphériques**, 30 et 31 mars 2017 à Bruxelles

[Tous les événements](#)

## Coopération dans le domaine des énergies renouvelables et de l'adaptation au changement climatique



Avec la Fondation Heinrich Böll et le World Future Council, la MOT a participé en septembre 2016 à un voyage d'étude de Copenhague à Bruxelles via l'Allemagne et les Pays-Bas. L'objectif : étudier des projets transfrontaliers, transnationaux et interrégionaux qui contribuent à la transition énergétique européenne.

Certains projets transfrontaliers démontrent une forte valeur ajoutée :

- **Le cluster transfrontalier FURGY Clean Innovation** accompagne les entreprises du domaine de l'énergie propre à la frontière Allemagne-Danemark dans le développement d'activités innovantes : échanges d'expériences, transfert de technologies, développement de partenariats.
- **Le projet SEREH** prévoit la mise en place d'un smart

grid transfrontalier entre la ville allemande de Haren, qui produit quatre fois sa consommation énergétique grâce aux renouvelables, et le centre industriel néerlandais de Emmen, afin de créer une boucle énergétique locale.

Le rapport ainsi qu'un court film présentent les conclusions de ce voyage et des recommandations politiques pour faciliter la coopération régionale, moteur des ambitions énergie-climat européennes :

[Présentation du voyage d'étude et film \(6mn\)](#)

[Rapport Study tour "Enhancing Regional Renewables Cooperation in the EU"](#)

**"Transfrontalier et Adaptation au changement climatique", en France**

Le Ministère de l'Énergie, de

l'Environnement, et de la Mer a lancé un processus de consultation des acteurs pour la rédaction du nouveau "Plan National pour l'Adaptation au Changement Climatique". Suite à l'évaluation du Commissariat Général au Développement Durable, des groupes de travail thématiques élaborent ensemble des recommandations pour le printemps 2017.

La MOT participe au groupe "Action Internationale", pour qui le transfrontalier est un axe de travail important. Elle a apporté sa contribution sous la forme d'une note sur les enjeux de l'adaptation au changement climatique dans un contexte transfrontalier et proposé des recommandations.

[Consultez la note de la MOT "Transfrontalier et Adaptation au changement climatique".](#)

## Impact de la loi sur la sécurité publique dans les territoires frontaliers

Le vice-président de la MOT, Joël Giraud, député des Hautes-Alpes, demande des aménagements à l'autorisation de sortie de territoire pour les mineurs dans les zones frontalières. "Qu'y-a-t-il de commun entre un étudiant au lycée agricole de La Motte-Servolex (Savoie) qui effectue le trajet Briançon-Chambéry et l'enfant d'une famille francilienne qui prend un billet SNCF combiné Paris-Montgenèvre ? Ils passent tous les 2 deux fois la frontière France Italie alors que leur lieu de départ et d'arrivée est la France. Et,

depuis le 15 janvier dernier, ils ne peuvent le faire que munis d'une autorisation de sortie de territoire en bonne et due forme. Le "hic" pour le premier, c'est si ses parents sont en situation conflictuelle et ne signent pas tous les deux l'autorisation, il doit alors renoncer à ses études. [...] C'est pour éviter ces situations ubuesques que Joël Giraud est intervenu dans la discussion générale de ce texte mais aussi par amendements pour trouver une solution législative pour les zones frontalières.

[Plus d'infos](#)

## France et Allemagne vont tester la conduite autonome sur une zone transfrontalière

La France et l'Allemagne ont annoncé la mise en place d'ici fin mars d'une zone de test entre les deux pays pour expérimenter sur route des véhicules autonomes et connectés. Sur un parcours de 70km reliant les villes de Metz, dans l'est de la France, à Merzig, dans l'ouest de l'Allemagne, les deux pays veulent tester notamment la communication entre les voitures à travers la 5G, le dépassement d'un véhicule et le freinage automatisés ou encore les appels d'urgence automatiques ("eCall") transfrontaliers. [Plus d'infos](#)

## 5<sup>ème</sup> Master-Class à Marseille

La cinquième Master-Class "Trans/frontières et dialogue des disciplines", s'est tenue à Marseille du 18 au 20 janvier 2017, sur le thème "Jeunes professionnels et relations de voisinage et de proximité au sein de l'Union européenne ? Entre Conflits et Coopérations". Cette édition a poursuivi la construction d'un réseau académique de formation et de professionnalisation d'étudiants de haut niveau de qualification sur la coopération territoriale européenne et décentralisée. La MOT qui a animé une table ronde est partenaire associé de cet événement. [Plus d'infos](#)

# ACTUALITÉS DE LA MOT

En 2017, la MOT fête ses 20 ans !



A l'occasion de ses 20 ans, la MOT organisera les 30 novembre et 1<sup>er</sup> décembre 2017, à Bruxelles, en partenariat avec le Comité des Régions, une grande conférence européenne. L'objectif sera de dresser le bilan de ces 20 années de coopération, de montrer le chemin parcouru et les avancées au services des territoires transfrontaliers, mais aussi de débattre des obstacles qui persistent et des solutions à mettre en œuvre, notamment dans le cadre d'une politique européenne ambitieuse pour l'après 2020. Un groupe de travail a été constitué pour échanger au sein du réseau de la MOT sur toutes ces questions, de définir le format de l'événement, et d'élaborer une position de la MOT.

## Une nouvelle plaquette de présentation pour la MOT !



La nouvelle plaquette de présentation de la MOT présente les grands enjeux de la coopération transfrontalière selon trois niveaux : local, national et européen, pour ensuite décliner les actions de la MOT selon chacun de ces niveaux. En complément, trois plaquettes secondaires détaillent les activités :

- L'ingénierie technique au service des territoires (trans)frontaliers ; l'expertise à l'échelle européenne et internationale.
- Le centre de ressources, la plateforme de mise en réseau.
- La prise en compte des enjeux transfrontaliers au niveau national et au niveau européen.

[Téléchargez les plaquettes](#)

# ACTUALITÉS RÉSEAU

Analyse de la Loi "Letchimy"

## Libérer l'action extérieure des collectivités territoriales

La loi relative à l'action extérieure des collectivités territoriales et à la coopération des outre-mer dans leur environnement régional a été adoptée le 5 décembre 2016. Cette loi, dite loi "Letchimy" du nom du député Serge Letchimy qui l'a portée, a modifié l'article L1115-5 du Code général des collectivités territoriales en libérant davantage l'action extérieure des collectivités territoriales. En effet, les nouvelles dispositions permettent, sous certaines conditions, aux collectivités territoriales françaises de signer des conventions avec des États. Cette possibilité, jusqu'alors réservée au seul cadre juridique des outils européens existants, limitativement énumérés à l'alinéa premier de l'article L1115-5, se trouve désormais étendue "pour les besoins d'une coopération territoriale ou régionale".

Le champ de l'action extérieure des

collectivités territoriales a été ouvert à tous les accords internationaux antérieurs approuvés par la France, à l'exécution de tout programme de coopération régionale également approuvé par la France, mais également à tout autre groupement de coopération transfrontalière, régionale ou interterritoriale à venir. Cette évolution, qui a été progressive, tend à permettre aux collectivités territoriales de développer davantage leurs échanges avec les pays de leur environnement régional. En effet, bien que la coopération régionale décentralisée actuelle semble portée par un succès certain, des obstacles, de fait ou de droit, subsistent et limitent sa pleine efficacité. Ainsi, la loi Letchimy permet aux collectivités territoriales d'inscrire leurs efforts de coopération dans un cadre juridique précis, ce qui ne fait que



légitimer leur rayonnement au sein de leurs environnements régionaux respectifs.

Et bien que la loi vise essentiellement à combattre les obstacles à la coopération extérieure des collectivités d'outre-mer mentionnées à l'article 73 de la Constitution de 1958, elle entraîne une évolution majeure au profit de toutes les collectivités territoriales françaises, notamment frontalières, désormais porteuses d'une "diplomatie de proximité".

**Pour aller plus loin :**

- [La Loi "Letchimy"](#).

- [Rapport de M. Serge Letchimy lors de la présentation de la proposition de loi relative à l'action extérieure des collectivités territoriales et à la coopération de l'outre-mer dans son environnement régional devant l'Assemblée nationale le 16/03/2016.](#)

## Colloque international "Les organismes européens de coopération territoriale, Aspects institutionnels et matériels"

Un colloque international intitulé "Les organismes européens de coopération territoriale, Aspects institutionnels et matériels" s'est tenu le 10 février 2017 à l'Université de Valenciennes. A cette occasion, le monde de la recherche a rencontré celui des praticiens autour de trois tables rondes tendant respectivement à analyser les aspects institutionnels et les aspects matériels des organismes européens de coopération

territoriale, mais aussi et surtout la pratique de la coopération territoriale en Europe. C'est au cours de cette troisième session que la MOT a confronté son expertise d'ensemble des avantages et des limites desdits organismes aux contributions des autres intervenants. Il en est ressorti une journée riche d'échanges et d'enseignements dont les conclusions seront publiées prochainement.



# REVUE DE PRESSE

## Le projet Filière AD-T

Horizons Nord-Pas-de-Calais, 16 février

"Le projet Filière AD-T veut soutenir et accompagner les TPE/PME agroalimentaires, belges et françaises dans leurs démarches de développement transfrontalier."

## Mobilité des frontaliers vers le Grand-Duché : ce qui va changer

Le Républicain lorrain, 12 février

"Quel casse-tête, la mobilité transfrontalière! La ponctualité des trains se dégrade sans cesse. De quoi exaspérer les Râleurs du TER, reçus par le ministre des Transports et des infrastructures luxembourgeois mardi dernier. 'D'ici 2023, chaque année, tout ira de mieux en mieux!', assure François Bausch."

## Le profiling professionnel au service de l'emploi transfrontalier

France 3, 10 février

"Pour faciliter l'orientation professionnelle, l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau a organisé des tests de Profiling professionnel. Ils doivent permettre à 42 jeunes français et allemands d'identifier leurs points forts pour trouver plus facilement un métier. Le lancement de ces premiers tests de profiling professionnel a eu lieu en grande pompe jeudi avec le maire de Strasbourg et la presse."

## Festival de Théâtre jeune public bilingue et transfrontalier Allez Hop !

Eurodistrict Strasbourg-Ortenau, 12 janvier

"Le 11 janvier 2017, l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau et le BAAL novo Theater Eurodistrict ont lancé le Festival de Théâtre jeune public bilingue et transfrontalier Allez Hop !"

## Sept millions pour la recherche appliquée dans le Rhin Supérieur

DNA, 4 février

"L'Offensive Sciences est le nom donné à un plan d'aide à des projets de recherche transfrontaliers dans la région du Rhin supérieur. Depuis 2011, l'Alsace (puis la région Grand Est), le Bade-Wurtemberg et la Rhénanie-Palatinat, [...] font sélectionner des initiatives par des experts scientifiques internationaux."

## Fiscalité des frontaliers : un an de répit pour les quasi-résidents

Le Messenger, 8 février

"Suite à une action auprès de la justice genevoise, le plafonnement des frais de déplacement à 500 francs suisses sera suspendu mais en attendant un jugement sur le fond, il convient d'être prudent. La votation du 25 septembre 2016 avait considérablement réduit les avantages pour les frontaliers."

## L'Assemblée nationale approuve la convention franco-suisse pour le Ceva

Le Dauphiné libéré, 16 février

"Les recours genevois pourraient reculer la mise en service du Ceva, prévue fin 2019, mais le reste va bon train, que ce soit le chantier lui-même, ou les procédures administratives."

## "Je suis profondément européenne"

Nice Matin, 15 février

"Conseillère régionale élue sur la liste de Christian Estrosi, également conseillère municipale de Breil-sur-Roya, Laurence Boetti-Forestier dit tout mettre en oeuvre pour valoriser un territoire transfrontalier."

## Sport transfrontalier : une réalité dans les Pyrénées-Atlantiques

Aquitaine Online, 6 février

"Fabienne Costedoat-Diu, Conseillère départementale et Présidente de Réseau Sport 64 était le 3 février aux côtés des trois ministres des Sports de Navarre, d'Aragon et du Gipuzkoa à Saragosse pour signer pour trois ans, une convention historique sur le sport transfrontalier."

[Consultez tous les articles de presse\\*](#)

Réservé aux adhérents.

\*La MOT met en ligne une centaine d'articles par mois sur la coopération transfrontalière.

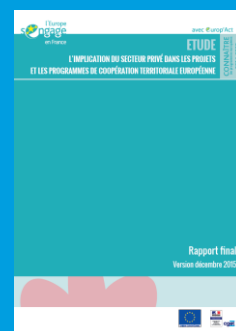
## L'implication du secteur privé dans les projets et les programmes de Coopération Territoriale Européenne

Le CGET publie une étude sur l'implication du secteur privé dans les programmes de coopération territoriale européenne (INTERREG). Cette étude vise à apporter des éléments de réflexion permettant de mieux éclairer les programmes CTE et les responsables français sur les enjeux liés à la participation du secteur privé dans ces programmes. Le rapport est complété par un kit d'instruction et de gestion des projets.

[Plus d'infos](#)

Cette publication est également disponible dans le portail documentaire de la MOT. Spécialisé sur la coopération transfrontalière, il propose près de 4000 références documentaires. [Plus d'infos](#)

A noter : le téléchargement des documents en ligne est réservé aux membres de la MOT et, sur demande, aux étudiants et chercheurs.



## L'ACTUALITÉ TRANSFRONTALIÈRE

Mission Opérationnelle Transfrontalière  
38, rue des Bourdonnais  
75001 Paris France  
Tel : +33 (0)1 55 80 56 80  
mot@mot.asso.fr

Directeur de publication :  
Jean Peyrony  
Réalisation : Domitille Ayral

Photos : Droits réservés.

Pour vous abonner :  
[www.espaces-transfrontaliers.eu](http://www.espaces-transfrontaliers.eu)

Suivez-nous sur twitter :  
[@reseauMOT](https://twitter.com/reseauMOT)



Sous le patronage de la Représentation en France de la Commission européenne



Commission européenne